



Mosson Coulée Verte

Le Mercure esc. 253, 164, avenue de Barcelone 34080 Montpellier

Tél. 06 14 83 89 68 e-mail : mcv164@yahoo.com

site : <http://mossoncouleeverte.org/>

Montpellier, le 3 avril 2023

Madame BRUNET Véronique
Maire adjointe de Montpellier

Objet : aménagement du lac des Garrigues

Madame,

Je vous prie de trouver ci-après les souhaits de notre association en matière d'aménagement du lac des Garrigues.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à notre courrier, nous vous adressons, Madame, nos sincères salutations.

La présidente
Annick BOULANGER

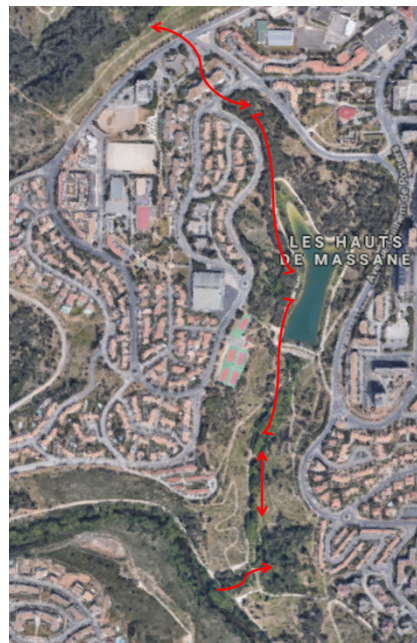
Informations relatives au lac des Garrigues secteur Mosson de Montpellier



Objectifs : créer une oasis de fraîcheur utile à la population dans un secteur de Garrigue, un lieu où l'on se ressource.

Les visiteurs sont des **riverains** : sportifs, retraités, promeneurs de chien et pêcheurs en semaine, familles en week-ends globalement. Les activités proposées par le centre nautique attirent également les scolaires des écoles primaires du quartier et des jeunes inscrits préalablement pour les activités le mercredi.

La canalette et le lac des Garrigues constituent un corridor écologique important (voir § espèces présentes plus loin), qu'il importe de préserver au mieux. **Il convient de maintenir un équilibre entre préservation du milieu et aménagements.**



Ambiance souhaitée : naturelle, milieu peu artificialisé pour dépayser. Ceci correspond à l'usage actuel du lac. Le paysage (ambiance naturelle) est à préserver pour le dépaysement.

Aménagements

Les aménagements devront être appréhendés avec l'objectif double de préserver le milieu écologique et les espèces nicheuses et permettre des usages de loisir. La pratique du lynchage des canards et autres oiseaux d'eau oblige à réduire le nombre d'accès à l'eau. Nous proposons ainsi :

- La suppression de l'îlot artificiel réalisé récemment au nord du lac qui favorise la pénétration humaine dans un milieu écologique à protéger.
- quelques accès rares < 14 à l'eau pour les pêcheurs, avec bancs en pierre et arbres pour l'ombrage ;
- des bancs **en pied de talus** pour le repos des coureurs et promeneurs, toujours ombragés. Les bancs au bord de l'eau favorisent le dépôt de déchets et des pratiques nuisibles au milieu. Chaque banc devrait permettre un point de vue paysager sur le lac.

Concernant des aménagements plus anthropiques, une réflexion et à mener préalablement pour connaître leurs impacts potentiels en fonction de la population qu'ils drainent et en fonction de l'évolution climatique.

Plantations à prévoir autour du lac

Suite aux travaux de réfection du barrage, les arbres et arbustes riverains du lac, habitués à avoir les pieds dans l'eau ont beaucoup souffert. Il convient de replanter des feuillus avec un accompagnement d'arrosage sur trois années.

Seuls les feuillus dispensent de la fraîcheur par évapotranspiration. Cependant il faut mixer avec des persistants pour densifier le paysage en hiver.

Les plantations peuvent être prévues sur l'ensemble du pourtour du lac mais un effort devrait être fait à l'est ou le cheminement, sur une grande longueur, ne présente aucun arbre.

Outre quelques saules pleureurs pour leur beauté, nous conseillons de planter des espèces locales telles que :

- saules blancs, pourpres, Marsault

- peupliers blancs uniquement (les peupliers noirs ont des feuilles qui contiennent beaucoup de tanin, toxique pour le milieu aquatique)
- frênes
- aubépines
- figuiers
- amandiers
- micocouliers en bordure de chemin à l'est
- prunus
- ormes champêtres (résistants à la graphiose)
- aulnes glutineux
- filaires à feuilles étroites ou larges
- roselière
- osiris
- ronciers (formidable garde-manger pour les petits rongeurs et les oiseaux)
- arbres de Judée
- oliviers de Bohème en bordure de chemin à l'est
- viorne laurier-tin
- pistachier lentisque
- nerprun alaterne
- roseau (phragmite) et joncs
- sureau

Le mélange de ces espèces permettra de répondre parfaitement aux objectifs.

Les herbes de la Pampa sont à éclaircir car c'est une espèce envahissante. Les conifères sont à éviter car ils brûlent facilement.

Partis pris d'aménagement précédents

Pendant une vingtaine d'année, des partis d'aménagement ont été pris notamment pour résoudre la problématique des incendies entre la ville de Montpellier et Mosson Coulée Verte.

Le constat est que le maintien d'une pinède débroussaillée sous le lotissement bioclimatique s'est soldé plusieurs fois par des incendies. La faute en est à la facilité d'accès de cette zone.

Le parti pris a été, sur l'autre versant (sous la pharmacie) de maintenir un boisement de garrigue quasi impénétrable et un boisement de pinède avec sous-bois de chênes kermès (qui piquent) et de cystes. Les seuls départs de feu correspondent au chemin reliant la pharmacie à la pinède et son octroi. Pas de départ de feu dans ces zones « fermées » montrant l'intérêt de les maintenir en l'état.

Nous renouvelons donc notre souhait que ces milieux demeurent en l'état pour éviter l'appauvrissement en biodiversité de ce quartier. On a toujours tendance à privilégier les grands houppiers (pins) alors que c'est la strate arbustive qui permet le nourrissage et l'abri de la faune. Les pins n'apportent aucune fraîcheur et brûlent avec grande facilité.

Autre choix opéré par la ville et Mosson Coulée Verte : un faucardage des roselières des berges alterné une rive sur deux tous les deux ans pour maintenir des lieux de nidification des oiseaux aquatiques.

Espèces présentes

Nous rappelons que la métropole est acteur de la commission locale de l'eau (CLE) du Schéma d'Aménagement des Eaux Lez-Mosson (SAGE). A ce titre, elle se doit d'en respecter les objectifs :

- Objectif A : respect de la biodiversité par une non atteinte aux écosystèmes aquatiques et aux zones humides
- Objectif C par le prélèvement hors période d'étiage des eaux de la Mosson
- Objectif E : Gouvernance de l'eau

13 espèces de chauves-souris (chiroptères)

Beaucoup d'oiseaux (dont mésange noire, à longue queue, charbonnière, bleue ; fauvette mélanocéphale, à tête noire ; rouge-gorge ; canard, poule d'eau ; pouillot de Bonelli, chardonneret, merle noir, rouge-queue à front blanc, rouge-queue noir, Chouette hulotte, Hibou petit-duc, pinson des arbres, verdier, gobe-mouche gris.

Toute cette biodiversité contribue au plaisir de chacun de se retrouver dans ce lieu.